

*Questions au Feuilleton***L'INFORMATION****LA NOMINATION DU COMMISSAIRE**

L'ordre du jour appelle: Avis de motion du gouvernement:

24 mai 1983—Le ministre de la Justice:

Que, conformément à l'article 54 de l'Annexe I de la loi édictant la loi sur l'accès à l'information et la loi sur la protection des renseignements personnels, modifiant la loi sur la preuve au Canada et la loi sur la Cour fédérale et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, chapitre 111 des Statuts du Canada de la présente session du Parlement, cette Chambre approuve la nomination de M^{me} Inger Hansen, C.R., à titre de Commissaire à l'information.

Mme le Président: En conformité de l'article 25(2) du Règlement, la motion du ministre de la Justice (M. MacGuigan) est portée, comme mesure d'initiative gouvernementale, à l'ordre du jour de la présente séance ou de la prochaine.

* * *

LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE**LA NOMINATION DU COMMISSAIRE**

L'ordre du jour appelle: Avis de motion du gouvernement:

24 mai 1983—Le ministre de la Justice:

Que, conformément à l'article 53 de l'Annexe II de la loi édictant la loi sur l'accès à l'information et la loi sur la protection des renseignements personnels, modifiant la loi sur la preuve au Canada et la loi sur la Cour fédérale et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, chapitre 111 des Statuts du Canada de la présente session du Parlement, cette Chambre approuve la nomination de M. John W. Grace, à titre de Commissaire à la protection de la vie privée.

Mme le Président: En conformité de l'article 25(2) du Règlement, la motion du ministre de la Justice (M. MacGuigan) est portée, comme mesure d'initiative gouvernementale, à l'ordre du jour de la présente séance ou de la prochaine.

M. Lewis: Madame le Président, je fais appel au Règlement. Je ne sais pas exactement quelles motions vous avez portées à l'ordre du jour. C'est la difficulté que j'avais.

Mme le Président: Puis-je rappeler au député que la première était proposée par le ministre d'État chargé du Multiculturalisme (M. Fleming) et les deux autres par le ministre de la Justice (M. MacGuigan).

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions nos 4518 et 4798.

[Texte]

LE DRAGAGE DU PORT DE WOOD, EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Question n° 4518—**M. Crouse:**

1. Combien a-t-on prévu pour le dragage du port de Wood, comté de Shelburne (N.-É.), en 1982?

2. Quand prévoit-on procéder aux travaux de dragage?

3. Quelle est la superficie à draguer?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):

1. Alors qu'aucun projet concernant le dragage du port de Wood (Fall's Point) n'a été approuvé pour 1982, les travaux de dragage seront effectués pendant la prochaine année fiscale.

2. Les travaux de dragage débuteront en 1983-1984.

3. Au total, 60,000 mètres cubes de matériaux de catégorie C et une quantité indéterminée de roches de catégorie A seront retirés de l'eau. La dragage sera effectué à 4,3 mètres sous le niveau des basses mers de vive eau.

L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE—LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Question n° 4798—**M. Howie:**

Le 1^{er} avril a) 1981, b) 1982, c) 1983, combien de personnes touchaient des prestations d'assurance-chômage (i) au Nouveau-Brunswick (ii) dans le secteur desservi par le CEC de King's Place à Fredericton (N.-B.)?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Les statistiques demandées sont gardées par semaines de référence d'enquêtes sur la population active. Les renseignements les plus récents sont:

a) Avril 1981	(i)	53,787	(ii)	4,464
b) Avril 1982	(i)	64,607	(ii)	5,337
c) Janvier 1983	(i)	69,061	(ii)	5,806

Les statistiques en date du 1^{er} avril 1983 ne sont pas encore disponibles.

[Traduction]

M. Smith: Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: On a répondu aux questions que le secrétaire parlementaire a énumérées. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI N° 2 DE 1983-1984 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT SUPPLÉMENTAIRE**MESURE D'ÉTABLISSEMENT**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Cosgrove: Que le projet de loi C-151, portant pouvoir d'emprunt supplémentaire, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.